



COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

Atelier Petite Enfance du 26 novembre 2010

Animateur de l'Atelier : Mme Muriel HENRY

1

Mme Muriel HENRY, MM Jean-Paul LONG et Cyrille PALLIANI, tous trois élus en charge de la Démocratie Participative accueillent les participants.

L'ordre du jour porte sur la redéfinition des objectifs de l'atelier afin qu'une réflexion plus large puisse voir le jour autour de la question cruciale de la petite enfance.

Proposition de nouveaux objectifs

1. Mener une réflexion sur la petite enfance (ses problématiques)
2. Evaluer les besoins de notre commune au niveau des modes de gardes
3. Voir dans quelles mesures le projet de crèche restera d'actualité si le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) permet avec plus de professionnalisation d'assistantes maternelles, de réduire le nombre d'enfants susceptibles d'être gardés sur la commune.
4. Identifier les solutions
5. Si création d'une nouvelle crèche :
 - 1) Créer une nouvelle structure petite enfance dont la capacité d'accueil corresponde aux besoins de La Bouilladisse,
 - 2) Tenir compte de l'évolution socio-économique (temps partiels, horaires décalés, précarité de l'emploi, monoparentalité),
 - 3) Se positionner sur le mode de gestion (associatif, privé, etc.),
 - 4) Trouver un lieu adapté d'implantation selon le projet retenu.

1. Restitution des débats :

Mme Muriel HENRY évoque le projet de directive européenne sur la mise en place de jardins d'éveil (payants) en remplacement des écoles maternelles.

La Bouilladisse est très attachée à ses maternelles et la municipalité se battra pour les conserver.

Mais avant d'intégrer la maternelle, les enfants ont besoin d'une structure d'accueil : Crèche ou Assistantes Maternelles.

La Crèche actuelle a une capacité d'accueil de trente sept enfants. Trente demeurent encore sur une liste d'attente (deux ans de délai). Le temps d'attente s'est en effet réduit de par l'existence des Assistantes Maternelles.

Les grands parents restent un mode de garde alternatif.

Une réflexion est faite sur l'éventualité d'un barème progressif à la Crèche comme celui mis en place au Centre de Loisirs.





COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

Réflexions avec les assistantes maternelles

Pour ce qui est des Assistantes Maternelles, la municipalité en partenariat avec les communes de Cadolive, La Destrousse, Peypin et Roquevaire, a mis en place un RAM (Relais d'Assistants Maternelles) itinérant et intercommunal. C'est lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Nadia PALLIANI, responsable du RAM des Collines et éducatrice à la crèche de La Bouilladisse explique le bien fondé de cette structure qui bien que démarrée depuis cet automne sera en activité dès le mois de janvier.

Les Assistantes Maternelles rencontrent des difficultés quant à l'obtention de leur agrément. Des critères très pointus, axés essentiellement sur la sécurité sont requis, et occultent ainsi en partie les activités faites avec les enfants, les repas, les conditions d'accueil...

Dans les Bouches du Rhône, le Conseil Général délivre le premier agrément pour un seul enfant, alors que dans le reste de la France les Assistantes Maternelles le reçoit pour deux.

Tous ces éléments peuvent devenir un frein éventuel pour les nouvelles Assistantes Maternelles.

Toutefois, une dizaine reste en attente d'agrément.

Sur la commune nous comptons vingt deux Assistantes Maternelles (21 femmes et 1 homme) ce qui permet la garde d'une soixantaine d'enfants.

Le développement des Assistantes Maternelles sur la commune éviterait une concentration dans un même lieu, donc une facilité de déplacement sur le territoire.

Un décalage de 12 à 18 mois du « projet crèche » permettrait d'attendre le retour de la mise en place du Relais d'Assistants Maternelles et voir ainsi combien d'enfants auraient encore besoin d'un mode de garde.

Lieux d'implantation

En ce qui concerne l'implantation d'une nouvelle maison de la petite enfance, la réserve foncière de la commune offre trois possibilités :

- Le Pigeonnier,
- Le chemin de Blaise,
- Le chemin de Magne.

Sur les trois possibilités, la discussion tourne autour de l'implantation d'une structure au Pigeonnier avec quelques habitants de ce quartier. La question de l'augmentation de la circulation se pose de nouveau, mais les participants s'accordent à dire que cela donnerait une cohérence entre la crèche et l'école.

Dans l'éventualité de ce choix, l'assainissement ne poserait pas de problème pour la crèche.

Avant de choisir la capacité d'une nouvelle crèche et son implantation, il est décidé d'attendre :

- la mise en place du Relais d'Assistants Maternelles et son retour à court terme,
- la 1^{ère} réflexion sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- la cohérence du projet avec le SCOT,





COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

Calendrier

- Réunir les Assistantes Maternelles en janvier ou février 2011 pour présenter et lancer le RAM,
- Point d'étape de l'atelier avec la population d'ici le mois de juin 2011,
- Nouvelle réflexion en octobre-novembre 2011, sur la nécessité d'une crèche et son implantation.

3

La prochaine réunion de travail de l'atelier « Petite Enfance » avec les assistantes maternelle se tiendra courant 1^{er} trimestre 2011. La date vous sera communiquée en début d'année.

Vos réflexions et suggestions sont attendues soit par mail :

- citoyens-labouilladisse@hotmail.fr

Soit par téléphone ou courrier en Mairie :

- Martine BAGNIS au 04 42 62 97 08

Muriel HENRY,
Adjointe au Maire
Elue Référente de l'Atelier

Josiane MARNETTO,
Conseillère Municipale
Elue Référente de l'Atelier

Les assistantes maternelles seront informées par courrier de la prochaine réunion de travail.

